

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie

N° W21-668645

pay cowri

147916



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

3462

Société :

Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SOUSSI LAHOUCINE

Date de naissance :

30/06/1946

Adresse :

Rue Marley Abd-elhafid n°7 Hay EL Hassani  
Layounie

Tél. :

06 67 19 73 83

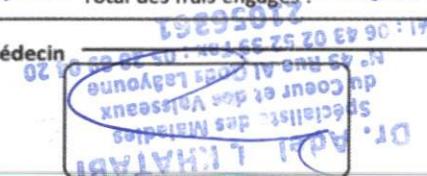
Total des frais engagés :

16.85

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/01/2013

Nom et prénom du malade :

Soussi Lahoucine

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Layounie

Le : 27/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :



### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-668645

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

3462

Nom de l'adhérent(e) :

SOUSSI LAHOUCINE

Total des frais engagés :

16.85 Dhs

Date de dépôt :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE EL MUSABAQ 5.Av Hassad II Laâyoune Tél: 05 28 89 23 59 Dr. ELAROUI YASSINE INPE: 022067482	24/01/23	1485,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HÉBERGEMENT

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Q.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
33412	21433552
00000	00000000
00000	00000000
33411	11433553

## [Création, remont, adjonction]

# عيادة تشخيص أمراض القلب و الشرايين

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES



Dr. Adel EL KHATABI

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

د. عادل الخطابي

خريج كلية الطب بالرباط



Ordonnance

Seussi Lohucine.

$284,00 \times 3 = 852,00$

- Coveram dol 5mg

(S.V)

1 - 0 - 0

$87,50 \times 3 = 262,50$

- Nebilet 5mg

(S.V)

0 - 1 - 0

$113,50 \times 3 = 340,50$

- Hyperium 1mg

(S.V)

0 - 0 - 1

0,5 l x 3 mois

PHARMACIE EL MUSFAHA  
35 Av Hassan II Laâyoune

Tél: 05 28 89 23 59  
Mr. EL YASSINE

PE: 022067482

1485,00

Dr. Adel EL KHATABI  
N° 43 Bd. AL Qods Hay Moulay Rachid - Laâyoune - TEL / FAX : 05.28.89.04.20 - العيون 43  
Laâyoune te.....  
84611823

14010033

6 118001 130023  
HYPERIUM 1 mg - O  
Boîte de 30 comprimés  
PPV : 113,50 DH  
Servier Maroc - Casablanca

14010033

6 118001 130023  
HYPERIUM 1 mg - O  
Boîte de 30 comprimés  
PPV : 113,50 DH  
Servier Maroc - Casablanca

14010033

6 118001 130023  
HYPERIUM 1 mg - O  
Boîte de 30 comprimés  
PPV : 113,50 DH  
Servier Maroc - Casablanca

\* VIGNETTE

NEBILET® 5mg  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

V14097701

\* VIGNETTE

NEBILET® 5mg  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

V14097701

\* VIGNETTE

NEBILET® 5mg  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

**CABINET D'EXPLORATION CARDIO-VASCULAIRE**  
**Dr ADEL EL KHATABI**  
**Cardiologue**  
**Diplômé de la faculté de médecine de RABAT**

Le , 24 janvier 2023

*Facture*

Nom : SOUSSI

Prénom : LAHOUCINE

Examens réalisés : Consultation = 200.00

Total = 200.00

Arrêtée la présente facture à la somme de deux cents dirhams.

Signé : Dr Adel El KHATABI

Dr Adel El KHATABI  
Spécialiste des Maladies  
du Coeur et des vaisseaux  
43 Rue Al Qods Laayouna  
Tél : 05 25 39 5000 - 05 24 09 01 20  
22050331